



UGSEL Primaire Nord  
29 Rue du Dr Coubronne  
59510 HEM  
Tél : 03.20.83.58.91  
[ugselprimairenord@yahoo.fr](mailto:ugselprimairenord@yahoo.fr)



PRIMAIRE NORD

Site : [www.ugsel59lille.com](http://www.ugsel59lille.com) (onglet primaire)

PRESENTATION DE LA FORMATION  
POUR LES PARENTS ACCOMPAGNATEURS EN PISCINE

Cette formation est proposée en application du **Bulletin officiel n°28 du 14 juillet 2011** relatif à l'enseignement de la natation dans les classes primaires.

Un agrément est **valable 5 ans**, à condition de pratiquer au moins tous les 2 ans.

La formation est ouverte à toute personne bénévole, intervenant en activités aquatiques avec un groupe d'enfants (maternelle ou élémentaire), sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant titulaire de la classe.

La formation est assurée par Sylvie CAMBIER, accompagnée d'un maître-nageur sauveteur, Stéphane VILLERS. Elle se déroule **le lundi matin** uniquement et comprend :

- de 9h à 10h : une partie théorique  
→ Points de repère pédagogiques et règles de sécurité.
- de 10h à 11h30 : une partie pratique en bassin  
→ Animation pédagogique + **test « sauter-nager 25m et récupérer un objet à 2m de profondeur »** (bonnet de bain obligatoire et lunettes de natation conseillées).

**ATTENTION** : La présence aux 2 parties est **indispensable** pour obtenir l'attestation de stage.

**DATES et LIEUX pour 2018/19 :**

- au choix (précisez la date sur la fiche d'inscription svp) : le 1er Octobre, le 8 Octobre, le 12 Novembre, le 4 Mars à **Marcq en Baroeul**, Piscine au 102 rue de la briqueterie, à l'angle du boulevard ;

- le 22 Octobre à **Dunkerque** Piscine Paul Hassman.

**Nouveau** : la fiche d'inscription tient lieu de convocation ; merci d'en informer les parents et enseignants. **Les parents confirment leur participation par SMS au 06 09 70 31 93.**

Nous vous remercions de transmettre dès que possible aux parents les documents qui seront envoyés par mail à l'école.

→ A noter : Le stage est gratuit pour les établissements affiliés, à jour de la cotisation 2018-2019. Pour les autres établissements, **merci de joindre un chèque de 20 € par personne lors de l'inscription.**

Les fiches vous seront retournées par courrier groupé après validation et enregistrement des paiements. Elles sont à garder 5 ans à l'école.